



## **FORCE OUVRIÈRE :**

### **REÇU PAR MADAME LA DÉPUTÉE**

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** du CD Roanne avait demandé audience auprès de Madame la Députée de la Loire en date du 19 septembre 2018. Elle nous a reçu ce lundi 15 octobre.

Nous avons porté votre parole à Madame la Députée de la Loire sur différentes problématiques:

**-L'introduction de produits illicites dans nos établissements : couteaux céramiques, produits stupéfiants et autres objets indétectables au portique de détection.**

**-Les difficultés liées au Partenariat Public/Privé lors de DTM « demandes de travaux modificatifs » et des prix exorbitants proposés par les partenaires.**

**-Le recrutement et le nombre en baisse des candidats présents aux concours de Surveillants sur la DISP Centre-Est Lyon. Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** a argumenté sur le salaire (manque d'attractivité) et la pénibilité du métier de Surveillant (horaires décalés, travail le week-end et jours fériés, de nuit et 5000 agressions par an). *Force Ouvrière Pénitentiaire revendique la catégorie B, ce à quoi elle ne s'est pas montrée insensible.***

**-Les détenus TIS, affectés dans notre détention à la demande de la DISP Centre-Est Lyon, sans que cette dernière n'ait réellement connaissance des CONTRAINTEs logistiques de l'établissement, entraînant des grandes difficultés de gestion pour les personnels de surveillance.**

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** lui a présenté des chiffres précis, nous avons échangé sur les dernières notes DAP:

**-Les fouilles ordinaires en date du 12/09/2018**

**-l'Organisation des services en établissements pénitentiaires en date du 17/09/2018**

***«Face à nos arguments, la Députée est restée pantoise et dubitative quant à la réalité de l'application de ces notes, cela pourrait en énerver certains».***

Elle nous affirme que tout cela sera remonté, qu'une prise de parole à l'Assemblée Nationale sera demandée et que des questions au Gouvernement seront posées.

Madame la Députée nous donne la copie du mail qu'elle a adressé à notre Ministre de tutelle suite à notre courrier du 19 septembre.

**«Ce mail est à disposition au bureau local pour ceux qui souhaitent en prendre connaissance.»**

Nous avons aussi abordé le sujet des EJV, des départs en retraites non remplacés ; tout ceci aboutissant à des agents en moins sur nos missions quotidiennes.



**Force Ouvrière Pénitentiaire, ne cessera de dénoncer toutes les annonces illusoires qui sont faites aux personnels, **n'en déplaie !!!****

Le bureau local **FO**RCE OUVRIÈRE,  
Roanne, le 16 octobre 2018

